



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MAINE-ET-LOIRE

REÇU LE - 4 AVR. 2019

Monsieur le Président
Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe
Antenne Seiches-sur-le-Loir
Rue de la Blaisonnaire
49 140 SEICHES-SUR-LE-LOIR

A l'attention de Guillaume AUGEREAU

Le Président

Angers, le 28 mars 2019

Siège Social

14 Avenue Jean Joxé – CS 80646
49006 ANGERS CEDEX 01
Tél : 02 41 96 75 00
Fax : 02 41 96 75 01
accueil@maine-et-loire.chambagri.fr

Réf : EGCO190190/PG
Objet : Modification simplifiée n°1 du PLU des Rairies.
Dossier suivi par : Emmanuel GARREAU
Tel : 02 41 96 75 85 - Fax : 02 41 96 75 87
emmanuel.garreau@pl.chambagri.fr

Monsieur le Président,

Vous nous avez communiqué pour avis le projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune des Rairies.

Cette modification vise essentiellement des points réglementaires en zone UA. Elle est sans impact sur les enjeux agricoles locaux.

En conséquence, j'émet un avis favorable au projet de modification simplifiée que vous nous avez soumis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

François BEAUPÈRE

